

NORME INTERNATIONALE

ISO
7617-2

Première édition
1988-06-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Supports textiles revêtus de plastique pour ameublement et garniture —

Partie 2: Spécifications des tissus revêtus de PVC

Plastics-coated fabrics for upholstery —

Part 2: Specification for PVC-coated woven fabrics

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 7617-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 45, *Élastomères et produits à base d'élastomères*.

L'ISO 7617 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Supports textiles revêtus de plastique pour ameublement et garniture*:

- *Partie 1: Spécifications des étoffes tricotées revêtues de PVC*
- *Partie 2: Spécifications des tissus revêtus de PVC*
- *Partie 3: Spécifications des tissus revêtus de polyuréthane*

Les annexes A et B font partie intégrante de la présente partie de l'ISO 7617.

Supports textiles revêtus de plastique pour ameublement et garniture —

Partie 2: Spécifications des tissus revêtus de PVC

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 7617 prescrit des exigences techniques applicables aux étoffes revêtues destinées à l'ameublement et obtenues par application, sur un côté d'un tissu, d'un revêtement continu d'épaisseur appréciable d'un polymère ou d'un copolymère de chlorure de vinyle plastifié de façon appropriée, et dont le constituant le plus important est le chlorure de vinyle. Ces revêtements sont connus sous le nom de revêtements PVC (polychlorure de vinyle). Les présentes spécifications s'appliquent à deux grades (A et B) de tissus revêtus de PVC.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 7617. Au moment de la publication de cette partie de l'ISO 7617, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur cette partie de l'ISO 7617 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 105-A02 : 1987, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A02: Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations.*

ISO 105-B01 : 1988, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie B01: Solidité des teintures à la lumière: Lumière du jour.*

ISO 105-B02 : 1988, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie B02: Solidité des teintures à la lumière artificielle: Lampe à arc au xénon.*

ISO 105-X12 : 1987, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie X12: Solidité des teintures au frottement.*

ISO 176 : 1976, *Matières plastiques — Détermination des pertes en plastifiants — Méthode au charbon actif.*

ISO 1421 : 1977, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance à la rupture et de l'allongement à la rupture.*

ISO 2231 : 1973, *Supports textiles revêtus d'élastomères ou de plastiques — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai.*

ISO 2286 : 1986, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination des caractéristiques des rouleaux.*

ISO 2411 : 1973, *Supports textiles revêtus d'élastomères ou de plastiques — Détermination de l'adhérence du revêtement.*

ISO 4674 : 1977, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance au déchirement.*

ISO 5978 : 1979, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance à l'adhérence de contact.*

ISO 7854 : 1984, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance à la flexion (méthode dynamique).*

3 Exigences techniques

3.1 Exigences physiques

Le matériau doit être conforme aux exigences appropriées du tableau 1.

3.2 Solidité des teintes

Le matériau doit être conforme aux exigences du tableau 2.

3.3 Examen visuel

Le revêtement du matériau doit être uniformément appliqué et ne doit comporter aucun défaut ni fissures visibles; l'examen sous un grossissement de X 10 ne doit révéler qu'un nombre minimal de trous d'épingle. À moins qu'il ne soit revêtu d'un revêtement non pigmenté, le support de tissu ne doit pas être visible lorsqu'on regarde à travers la surface enduite.

3.4 Couleur, grain et finition

Les couleurs, grain et finition du matériau, qu'il s'agisse d'une couleur unique ou de couleurs multiples, doivent faire l'objet d'un accord entre l'acheteur et le fournisseur.

La comparaison des couleurs doit être effectuée dans les conditions stipulées dans l'ISO 105-B01.

3.5 Largeur du matériau

La largeur utile du matériau, mesurée conformément aux dispositions de l'ISO 2286, doit faire l'objet d'un accord entre l'acheteur et le fournisseur. À ces fins, l'expression «largeur utile» signifiera la largeur de matériau ayant reçu un revêtement appliqué de façon à satisfaire aux exigences de 3.3.

3.6 Inflammabilité

Une méthode d'essai pour déterminer les caractéristiques d'inflammabilité de ces matériaux doit figurer aux exigences obligatoires à satisfaire en l'absence d'autres règlements plus stricts imposés par les autorités nationales.*)

4 Échantillonnage

Si des rouleaux individuels peuvent être identifiés en fonction des lots de fabrication, un échantillon au moins doit être pré-

levé à partir de chaque lot correspondant. Chaque échantillon doit être considéré comme étant représentatif de sa source, et l'on doit prendre toutes les mesures possibles pour préserver l'identification entre les échantillons et les numéros de lot.

Si des rouleaux individuels ne peuvent pas être identifiés de cette manière, le nombre d'échantillons à considérer comme étant représentatifs de l'ensemble doit être fixé par accord entre l'acheteur et le fournisseur. De tels échantillons doivent être prélevés par sélection aléatoire.

5 Essais et conformité

Les essais doivent être effectués sur un ensemble d'éprouvettes choisies à partir de chaque échantillon.

Le mode de sélection des éprouvettes dans chaque échantillon doit être conforme aux dispositions de l'annexe A. Si les éprouvettes s'avèrent, après essai, satisfaire aux exigences appropriées des tableaux 1 et 2, l'ensemble du support textile revêtu que l'échantillon représente doit être considéré comme conforme aux exigences de la présente partie de l'ISO 7617.

Tableau 1 — Exigences physiques

Propriété	Limite	Exigences		Méthode d'essai
		Grade A	Grade B	
Masse totale par unité de surface (g/m ²) ¹⁾	min.	550	420	ISO 2286
Masse du revêtement par unité de surface (g/m ²) ¹⁾	min.	300	240	ISO 2286
Force de déchirement (N) sens longitudinal	min.	44	31	} ISO 4674 Méthode A1
sens transversal	min.	44	31	
Adhérence du revêtement (N/50 mm)	min.	26	26	ISO 2411
Charge de rupture (N) sens longitudinal	min	580	450	} ISO 1421 Méthode B
sens transversal	min	580	450	
Fissuration en flexion (cycles) ²⁾	min.	400 000	300 000	ISO 7854
Vieillessement à la chaleur (perte de masse du revêtement, %)	max.	5	5	ISO 176
Effacement de l'impression (changement d'aspect) selon l'échelle de gris	min.	3	3	Annexe B
Épaisseur (mm) (sous 2 kPa), lecture individuelle minimale	min.	0,4	0,4	ISO 2286
Adhérence de contact	—	Séparation sans altération à la surface		ISO 5978

1) L'introduction des valeurs minimales de masse totale par unité de surface et de masse du revêtement par unité de surface n'implique pas que la valeur minimale de la masse du support textile par unité de surface puisse être calculée par soustraction.

2) En cas de litige, l'appareil de Schildknecht doit être utilisé.

*) Les détails de la méthode à utiliser à cet effet sont examinés au sein de l'ISO/TC 136, Ameublement.

Si l'une quelconque des éprouvettes soumises aux essais s'avère ne pas satisfaire aux exigences appropriées des tableaux 1 et 2, les essais ayant donné des résultats négatifs doivent être répétés à deux reprises. À cet effet, deux échantillons supplémentaires doivent être prélevés à la même source que l'échantillon original et des éprouvettes doivent être confectionnées dans chacun des échantillons de façon à permettre la réalisation d'essais en double. Si tous les résultats des nouveaux essais s'avèrent satisfaire aux exigences appropriées du tableau 1 et/ou du tableau 2 selon le cas, l'ensemble du tissu que les échantillons ayant servi aux éprouvettes pour les nouveaux essais représentent, de même que les échantillons originaux, doit être considéré comme conforme aux exigences de la présente partie de l'ISO 7617. Si l'un quelconque des résultats des nouveaux essais sur la deuxième série d'échantillons s'avère ne pas satisfaire aux exigences appropriées du tableau 1 ou du tableau 2, l'ensemble du tissu que ces échantillons représentent doit être considéré comme non conforme aux exigences de la présente partie de l'ISO 7617.

6 Marquage

Chaque rouleau de tissu revêtu doit être muni d'une étiquette portant les renseignements suivants:

- a) nom et/ou marque distinctive du fabricant, et moyens d'identification du matériau;
- b) numéro du lot;
- c) couleur;
- d) longueur;
- e) largeur utile;
- f) numéro de référence de la présente partie de l'ISO 7617 (c'est-à-dire ISO 7617-2) et référence du grade approprié.

Tableau 2 — Exigences pour la solidité des teintés

Propriété	Limite	Exigences		Méthode d'essai
		Grade A	Grade B	
Solidité des teintés à la lumière artificielle (arc au xénon)	min.	6	6	ISO 105-B02
au frottement (à sec et humide)	min.	4	4	ISO 105-X12

Annexe A (normative)

Mode de sélection des éprouvettes

Les éprouvettes doivent être sélectionnées dans l'échantillon, conformément au schéma illustré à la figure A.1, montrant la provenance de l'éprouvette pour chacun des types d'essai, à l'exception du fait que les éprouvettes destinées aux essais de solidité des teintes à la lumière et celles destinées aux essais de vieillissement à la chaleur peuvent être sélectionnées comme il convient dans une partie quelconque de l'échantillon. Dans le cas d'échantillons multicolores, l'éprouvette doit, si possible, comprendre toutes les couleurs. En cas d'impossibilité, un nombre suffisant d'éprouvettes doivent être prélevées de façon que les essais portent sur toutes les couleurs.

Légende relative à la sélection des éprouvettes

<p>M Déterminations de la masse</p> <p>Tr Résistance au déchirement (normal aux fils longitudinaux)</p> <p>Tr Résistance au déchirement (normal aux fils transversaux)</p>	<p>Tn Charge de rupture (sens longitudinal)</p> <p>Tn Charge de rupture (sens transversal)</p> <p>Ad Adhérence du revêtement</p> <p>Fl Résistance à la fissuration en flexion (sens longitudinal)</p> <p>Fl Résistance à la fissuration en flexion (sens transversal)</p> <p>Vieillissement à la chaleur (prélèvement effectué en un point quelconque)</p> <p>Rb Solidité des teintes au frottement (à sec et humide)</p> <p>P Effacement de l'impression (deux pièces, 230 mm × 50 mm)</p> <p>B Adhérence de contact</p>
--	---

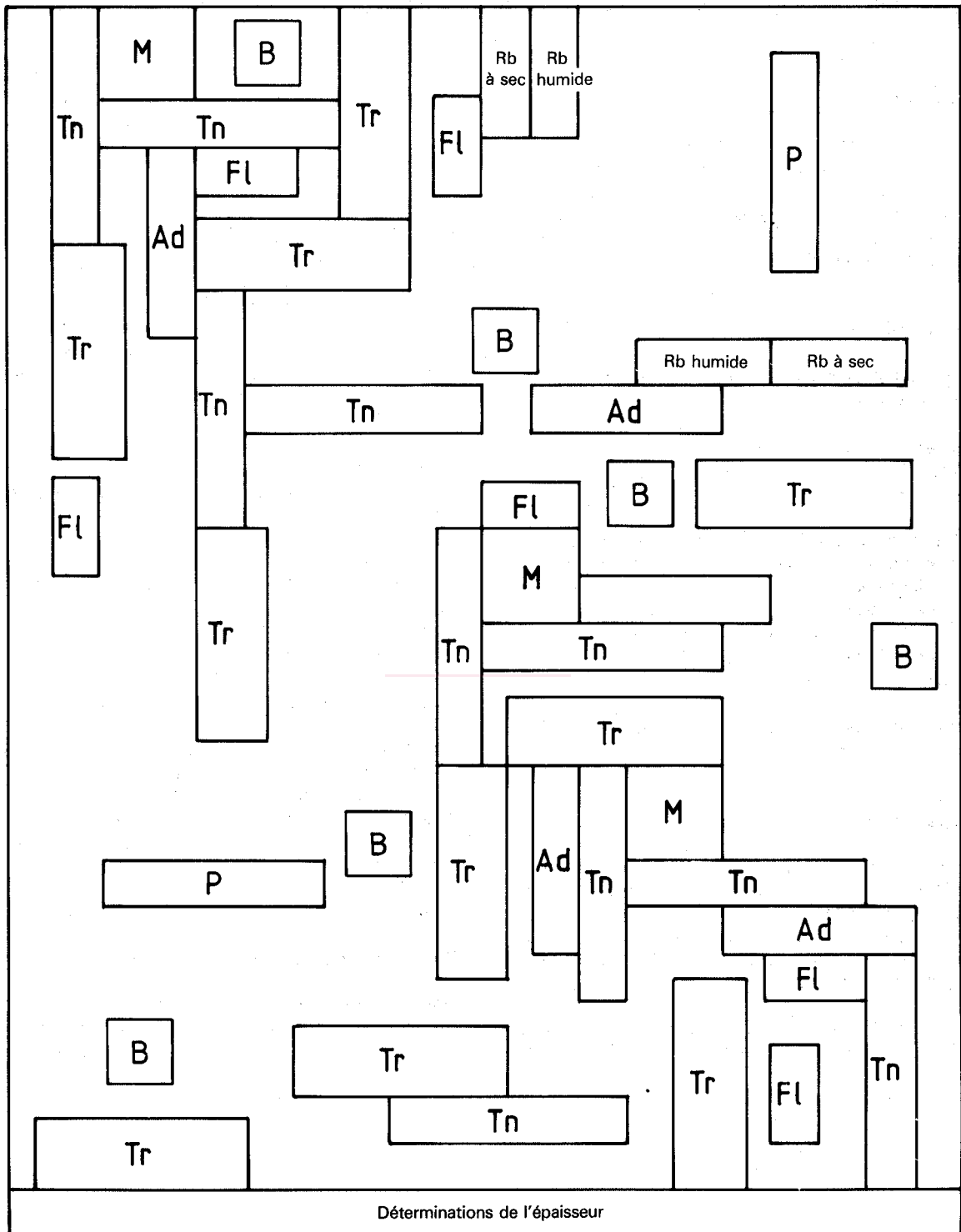


Figure A.1 – Schéma pour la sélection des éprouvettes